

COMPTE-RENDU DU 15 SEPTEMBRE 2021

ORDRE DU JOUR

- La votation citoyenne sur la création d'une régie publique de l'eau
- Les Assises de l'écologie populaire
- Le référendum kremlinois annuel
- Election du bureau du conseil de quartier
- Inscription au projet participatif autour du square Ponticelli
- Questions des Kremlinoises et Kremlinois liées à la vie du quartier

Jean-Luc Laurent, le maire et **Jean-François Delage**, Premier adjoint ont ouvert le conseil de quartier en remerciant les personnes de leur présence.

1) LA VOTATION CITOYENNE SUR LA CREATION D'UNE REGIE PUBLIQUE DE L'EAU

Jean-François Delage, Premier adjoint a présenté le projet de création d'une régie publique de l'eau en concertation avec 8 autres villes du Grand-Orly Seine Bièvre (Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Orly et Vitry-sur-Seine). La votation citoyenne était ouverte jusqu'au 19 septembre durant laquelle il était possible de répondre par oui ou par non à la question suivante : « Etes-vous favorable à la création d'une régie publique de l'eau potable dans votre commune ? »

Au total, la votation citoyenne a mobilisé 14 080 votants sur les 9 communes dont 1 842 au Kremlin-Bicêtre. Avec 94 % de oui, la votation citoyenne a permis de recueillir l'avis des habitants sur ce projet d'envergure.

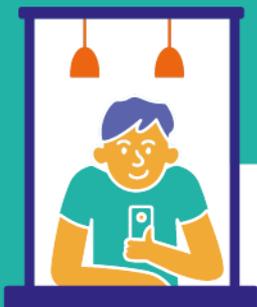
Durant le conseil de quartier, Jean-François Delage a rappelé le calendrier de la mise en œuvre de la régie publique de l'eau, en cas de oui :

- 2021 à 2023 : Période transitoire durant laquelle le SEDIF assure encore la gestion du service public de l'eau
 - Préparation du service public
 - L'eau sera fournie par Véolia et le SEDIF sous le contrôle des 9 communes
- 2024 : Fin de la délégation de service public avec Véolia et mise en place de la régie publique

2) LES ASSISES DE L'ÉCOLOGIE POPULAIRE

Geneviève Etienne, maire-adjointe, a présenté le programme des Assises de l'écologie populaire (ADEP) qui se sont tenues du 4 au 26 septembre dernier ainsi que le calendrier prévisionnel sur la mise en œuvre du

Elle a rappelé que depuis le lancement de la plateforme numérique, il y a eu 109 propositions de la part des Kremlinois et plus 1 000 votes.





En effet, cette plateforme numérique ainsi que les trois semaines d'ateliers du mois de septembre ont pour objectif de venir nourrir la réflexion de la municipalité sur les thématiques écologiques et environnementales. A ce titre, afin de co-construire ce plan en adéquation avec les attentes des Kremlinoises et des Kremlinois, la municipalité sollicite les habitants pour qu'ils puissent voter pour leurs 3 priorités qui seront mises en œuvre dès 2022.

Calendrier prévisionnel :

- Connectez-vous sur la plateforme ecologie.kremlinbicetre.fr
- Votez jusqu'au 31 octobre pour vos 3 priorités
- Suivez le débat d'orientations budgétaires du Conseil municipal du 25 novembre
- Découvrez les 3 premières mesures qui seront mises en œuvre dès 2022 !

3) LE REFERENDUM KREMLINOIS ANNUEL

Jean-François Delage a présenté le projet de référendum kremlinois annuel qui aura lieu le 28 novembre prochain. Chaque année, les Kremlinoises et les Kremlinois pourront se rendre aux urnes pour répondre à une question d'intérêt général et local.

Cette année la question qui sera posée, sera la suivante : « approuvez-vous l'organisation du nouveau marché forain avenue Eugène-Thomas les mardis, jeudis et dimanches matins ?

Vous pourrez répondre par oui ou par non en vous rendant dans votre bureau de vote habituel de 8h à 18h le 28 novembre prochain.

Attention : pour pouvoir voter le 28 novembre prochain, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales avant le 15 octobre 2021. Vous pouvez également devenir assesseur en envoyant votre candidature à kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr ou en vous rendant à l'accueil de la mairie.

Les questions des habitants du quartier concernant l'organisation du référendum :

- *En quoi consiste le projet de référendum sur le marché exactement ?*

Jean-Luc Laurent : Le contrat avec le gestionnaire du marché actuel arrive à terme. Au regard de ce que l'on entend, des contraintes pour les clients, les riverains etc... Il y a des avantages et des inconvénients. En recourant au référendum, la décision sera prise par les citoyens. Le référendum permet aux citoyens de décider à la place du Conseil municipal.

Parce que ce changement doit se faire dans la concertation avec les habitants, les commerçants et les riverains, nous avons prolongé la délégation de service public jusqu'au 28 février pour qu'il y ait la possibilité de travailler ensemble sur les modalités liées au projet du nouveau marché forain.

- *Où commencera le marché forain et où se terminera-t-il exactement ?*

Jean-Luc Laurent : le marché forain aura lieu sur l'ensemble de l'avenue Eugène -Thomas jusqu'au Parc de Bicêtre. Il continuera jusqu'à la place de la République pour remplacer un maximum de commerçants.





Concernant la temporalité du marché forain, avec le nouveau projet, il aura lieu uniquement les matins afin de tout nettoyer en même temps, de laisser la place aux balades l'après-midi dans un souci de décongestionnement de l'avenue Eugène-Thomas.

- Pourquoi ce projet de nouveau marché forain ?

Jean-Luc Laurent : Nous avons besoin d'un marché forain au Kremlin-Bicêtre pour apporter du commerce de proximité et nous avons besoin d'un nouveau marché forain pour améliorer l'offre. Entre novembre et mars, on aura le temps de faire les modifications pour que le projet colle le plus possible à la décision des Kremlinois. En effet, en passant en régie publique le marché forain, c'est-à-dire directement géré par la ville et plus par une entreprise, nous pourrions mieux faire respecter le règlement et regarder quels produits nous souhaitons développer. Pour l'instant le mardi ce n'est qu'un petit marché car nous n'avons pas beaucoup de postulants. Il sera toujours moins important que le jeudi et le dimanche mais pour les personnes qui sont à la maison et les personnes âgées cela permet de maintenir une offre alimentaire car on en manque aujourd'hui dans notre ville.

- Comment améliorer l'offre de produits et avoir plus de nouveautés ?

Jean-Luc Laurent : Nous n'améliorerons pas l'offre de produits sans vous. Venez en parler quand nous ferons des réunions publiques à ce sujet. Qu'est-ce que vous pensez du marché forain actuel ? Quels sont les axes d'amélioration qui répondent au mieux au goût du plus grand nombre ? Autant de questions qui feront l'objet de concertation pour faire évoluer le marché forain à votre image. Ces réunions publiques seront consignées et nous examinerons les propositions faites. Permettant ainsi à tous de donner un point de vue et d'avoir la garantie d'être entendu.

Jean-François Delage : en faisant évoluer le marché, nous pourrions faire évoluer les commerçants, l'offre et la clientèle.

- Qui peut voter au référendum local ?

Réponse de Jean-Luc Laurent : Le vote référendaire est soumis aux mêmes règles que celles qui s'appliquent aux municipales : peuvent voter uniquement les citoyens français et européens.

4) ELECTION DU BUREAU DU CONSEIL DE QUARTIER

Après présentation des candidats, les participants ont élu à l'unanimité :

- Amine Abdou
- Mohamed Brahmi
- Saïd El Faiz
- Diane Hamidou
- Layla Vazifeh

5) INSCRIPTION AU PROJET D'ATELIER PARTICIPATIF AUTOUR DU SQUARE PONTICELLI

Le Maire a présenté le projet d'atelier participatif autour du square Ponticelli. En effet, ce terrain qui appartient à la ville est actuellement en friche. D'une superficie de 4 200 m², la ville propose que ce projet soit l'émanation des idées des Kremlinoises et Kremlinois. A ce titre, des ateliers participatifs auront lieu pour penser ce nouvel espace. Vous pouvez vous inscrire en envoyant un courriel à l'adresse suivante : kremlinois@ville-kremlin-bicetre.fr.



5) DEMANDES DES KREMLINOISES ET KREMLINOIS LIEES A LA VIE DU QUARTIER

SUJET N°1 : LES MOBILITES

Remarque : Au niveau de l'Avenue Charles Gide devant l'école Charles Péguy, après le trottoir, la piste cyclable s'arrête et nous sommes obligés de continuer sur le trottoir ce qui pose des problèmes de partage de l'espace public et de sécurité pour les piétons.

Geneviève Etienne, maire-adjointe : le quartier entier va être repensé avec la mise en place d'auto-partage, de répartition de l'espace public, mise en place de garage à vélos etc... Il faut tout même avoir en tête que le trottoir élargi permet d'éviter le stationnement en double file devant Péguy pour redonner de la place aux piétons et améliorer la sécurité des écoliers.

Jean-Luc Laurent : L'axe Charles-Gide – Verdun dépend du département mais ce n'est pas pour autant que l'on ne peut pas faire des propositions. Le problème, c'est que l'on débouche en plus sur l'arrêt de bus ce qui pose un problème de sécurité notamment devant l'école Charles-Péguy.

Sidi Chiakh : Nous avons initié le dialogue avec l'établissement public territorial (EPT) sur ce sujet pour trouver une solution sur le carrefour Anatole-France et Eugène-Thomas. Cette zone n'est plus un trottoir, les trottinettes et les vélos l'utilisent. Pour la sécurité, il faut trouver des solutions sur le long terme. Avec l'élue au département, Ibrahima Traoré, nous travaillons à des solutions comme la durée des feux pour qu'il y ait un fonctionnement équilibré et partagé car les vélos et les trottinettes vont beaucoup trop vite dans ce virage en épingle. Ainsi, cela permettrait de ralentir l'ensemble des véhicules pour renforcer la sécurité routière pour tous.

SUJET N°2 : LA GESTION DES ESPACES VERTS & LA PROPRETE

Remarque : L'espace vert devant les Martinets est toujours très sale (= « la mare aux canards »). Le bord de la réserve d'eau est toujours plein de déchets et la rue qui la précède est rarement entretenue. De plus des habitants jettent leurs déchets par terre en bas du parc des Martinet qui est devenu un dépotoir.

Sidi Chiakh : l'ancienne municipalité avait mis en place cette mare qui sert à récupérer les eaux pluviales. Elle fait partie du nouveau fonctionnement pour éviter de saturer l'assainissement pluvial sur la zone. En somme, elle permet d'éviter la création d'une zone de stockage d'eau. Nous œuvrons pour trouver des solutions pérennes en matière de propreté. Pour exemple, rue Marcel-Sembat, les agents de la ville interviennent pour nettoyer davantage. Concernant les poubelles, la ville va en rajouter. Les corbeaux n'améliorent pas non plus la situation mais on ne peut pas mettre de poubelles fermées pour des raisons de sécurité et pour respecter le plan Vigipirate. Nous avons déjà rajouté une corbeille supplémentaire à cet endroit, ce qui a permis de réduire les déchets sauvages.

Jean-Luc Laurent : Nous subissons toutes formes d'incivilités. Alors oui, il faut rajouter des poubelles quand ça ne suffit pas, augmenter le passage du ramassage des déchets, notamment rue Marcel-Sembat, mais

il faut être conscient aussi qu'il y a des gens qui jettent leurs déchets par terre ! Ce qui génère notamment la propagation des rats. Il y a eu une campagne de dératisation en juillet, une prochaine est prévue.



Martinets-Le Plateau



Mais il faut davantage de civisme notamment en évitant de jeter ses déchets par la fenêtre ! Je me permets également de rappeler que ce type d'incivilité ne touche pas uniquement l'habitat social !

Remarque : Nous avons fréquemment des Vélib endommagés qui traînent dans le quartier.

Sidi Chiakh : Nous les signalons systématiquement pour qu'ils puissent être récupérés et remis en service. Il y a tout de même un délai de 48h entre le temps de faire remonter l'information et l'intervention de l'entreprise.

Remarque : Il y a beaucoup trop de dépôts sauvages.

Jean-Luc Laurent : l'établissement public territorial et l'équipe municipale arpente les rues pour faire ramasser ces dépôts sauvages.

Question : Peut-on refaire l'action Plantes pour tous ?

Geneviève Etienne : oui on refera une nouvelle distribution compte tenu du succès rencontré.

Remarque : Il y a de gros problèmes de circulation sur la rue Benoit Malon

Jean-Luc Laurent : devant l'école nous pouvons agir mais après le panneau d'interdiction placé rue Jean-Mermoz la rue tombe dans le domaine privé.

SUJET N°3 : LA SECURITE

Remarque : Il y a une bande de jeunes qui reste jusqu'à tard dans la nuit et qui fait beaucoup de bruits.

Sidi Chiakh : Nous savons que certains jeunes ne respectent pas ces lieux. On les a repérés. Ils ne sont pas tous du quartier. Je sais que depuis quelques temps on des personnes qui déstabilisent le quartier. Il y a plus d'interventions des forces de l'ordre, ils font leur maximum. Notamment au sein de deux espaces aux Martinets, l'espace HLM géré par Opaly, sur lequel la mairie ne peut pas intervenir en premier lieu et l'autre sur l'espace public sur lequel la mairie peut intervenir. La mise en place de la police municipale de proximité et le système de surveillance pédestre qui sera plus proche des citoyens devraient améliorer la situation. Concernant les jeunes nous mettons en place plusieurs dispositifs. Par exemple, la ville a mis en place les colonies apprenantes depuis l'année dernière et nous faisons notre maximum avec les associations pour organiser des activités.

Jean-François Delage : Malheureusement, la réponse n'est pas que policière, elle est aussi sociale. Il y a un vrai travail à faire pour aider les parents. Il faut une multiplicité de réponses parce que c'est un phénomène qui demande des réponses nouvelles et des adaptations permanentes de la part des pouvoirs publics. On y travaille d'un point de vue policier mais aussi social notamment en aidant les parents pour tendre vers des modèles familiaux plus apaisés.

Jean-Luc Laurent : Concernant la prévention, je suis intervenu, cet été, pour augmenter le nombre d'affectations des policiers. La ville est en train de recruter cinq nouveaux policiers municipaux. Cependant, je tiens à souligner qu'ils n'ont pas les mêmes prérogatives que la police nationale.

Remarque : La police n'est pas là pour surveiller toute la nuit. Les policiers ne se déplacent pas la nuit dans notre quartier alors qu'il y a notamment des problèmes de trafic de drogue. Est-ce que l'on va renforcer la police au niveau des Bergonié et des Martinets ?





Jean-Luc Laurent : Concernant le trafic de drogue, ma ligne est très claire : je suis contre la dépénalisation, c'est un fléau pour la santé publique. Nous mettons tout en œuvre pour stopper le trafic de drogue. Il y a eu des interpellations, il y a eu des prises de drogues. Chaque semaine, je fais un point avec le commissaire de police, notamment sur cette question. Concernant le lieu de nuisance évoqué sur l'espace HLM, comme il appartient à Opaly, c'est à Opaly d'intervenir en priorité pour rappeler les conditions de bonne conduite. Les pouvoirs du maire en matière de sécurité ont également été renforcés. Nous pourrions donc faire des constatations et mettre des PV et des rappels. Actuellement la police nationale n'a pas le temps de le faire. Il faut qu'on l'arrive à avoir plus d'effectifs.

Je tiens à rappeler que nous devons apprendre à vivre ensemble, on a un habitat qui concentre beaucoup de personnes. Nous ne devons pas tolérer les incivilités mais il faut remettre du collectif au sein de ces questions. La liberté des individus commence par le respect de celle des autres. Nous devons remettre de l'humain et faire de l'apprentissage à la citoyenneté. Nous avons, par ailleurs, un nouvel agent de la ville qui sera dédié à ces questions.

Question : Il y a-t-il des caméras, où sont-elles placées et sont-elles en état de marche ? Est-il possible d'en placer une rue Léo Lagrange pour contrer le trafic de drogue ?

Sidi Chiakh : Deux nouvelles caméras ont été installées dans notre quartier devant le Franprix et aux Hauts-Martinets.

Jean-Luc Laurent : Nous avons acheté 5 nouvelles caméras avec le budget 2021 qui ont été installées place Victor-Hugo, rue Delescluze et aux Hauts-Martinets. Une 5^{ème} devrait être installée au pôle commercial dans le haut de la ville. La police municipale et la police nationale nous saisissent pour accéder aux images qui permettent de reconstituer les infractions. Nous possédons 2 caméras mobiles. Concernant la demande rue Léo-Lagrange, l'idée n'est pas de mettre des caméras fixes partout dans la ville car la délinquance se déplace il faut donc s'adapter. On étudiera cependant cette demande sur le programme d'investissement 2022.

Présentation du projet du commissariat de police

Jean-Luc Laurent : Sur demande de la préfecture de police, un architecte a été sollicité il y a 3 ans. Le projet proposé a été validé par la police. Le permis de construire sera déposé cette année. Autour du 1^{er} trimestre 2022, le permis devrait être attribué et les crédits du ministère de l'Intérieur seront débloqués en 2023. Pour des raisons urbanistiques, nous allons retravailler le projet. Il était initialement prévu la création de grands immeubles de 10 à 15 étages mais ce projet n'est pas possible pour des raisons de sécurité pour le commissariat. La municipalité est en train de transformer le projet d'aménagement pour l'amener à des proportions plus humaines à l'échelle du quartier et au niveau de notre ville.



Martinets-Le Plateau



Nous vous présenterons le projet en conseil de quartier dès qu'il aura avancé. Durant la durée des travaux, le commissariat déménagera temporairement à Cachan. Nous avons demandé au Ministère de l'Intérieur de maintenir un bureau de police sur la ville pour les procédures courantes.

Nous avons voté l'échange de bien gratuit au profit du Ministère de l'Intérieur pour avoir ce commissariat sur la ville. Par ailleurs, autre nouveauté en matière de prévention, nous allons constituer une unité de police environnementale dans le cadre des pouvoirs de police du maire.

SUJET N°4 : POLITIQUE DU LOGEMENT & TRAVAUX A VENIR

Question : Quand auront lieu les travaux sur les hauts-Martinets ? Il y a des problèmes d'infiltration d'eau, les fenêtres n'ont pas été changées depuis 30 ans, il y a aussi des moisissures. On essaie d'entretenir comme on peut mais on ne peut rien faire de plus à notre niveau.

Christine Museux, maire-adjointe : Une concertation avec les locataires va se mettre en place d'ici la fin de l'année et en fonction des retours sur les études réalisées, les travaux débuteront fin 2022/début 2023.

Jean-Luc Laurent : L'élaboration du programme et la sollicitation de tous les locataires pour approuver l'ensemble du projet prend beaucoup de temps. Une enquête avait été réalisée il y a 2 ans auprès des locataires. Plus de la moitié des résidents y avait répondu. Elle n'avait jamais été rendue publique, nous venons d'avoir les résultats cette semaine en réunion. Il est nécessaire qu'un maximum de locataires soit présent. Le projet a également pris du retard à cause de la crise sanitaire car on ne pouvait pas réunir les gens. Il faut en parler autour de vous pour que chacun se mobilise. Le budget alloué était de 16 millions d'euros prévu par KBH. Je regrette comme vous que ce projet ait pris du retard.

Question : que va devenir la zone pavillonnaire et notamment le pavillon Schmitt ? Par ailleurs Waze fait passer de plus en plus de véhicules dans notre rue. Il y a 3 dos d'âne rue Leo-Lagrange mais les véhicules continuent à passer à pleine vitesse et certains prennent même les sens interdit.

Jean-Luc Laurent : Notre politique est de maintenir les zones pavillonnaires dans notre ville. Lorsqu'il y a une vente de terrain, nous ne souhaitons pas qu'ils soient vendus à des promoteurs mais bien à des particuliers. Les quartiers pavillonnaires doivent être préservés. La municipalité a empêché la démolition de 2 pavillons avenue Charles-Gide. Le pavillon vacant de la rue Sembat va être mis en vente par des notaires, même chose pour un terrain rue Kennedy. Nous avons également évité la construction d'un immeuble rue Pierre-et-Marie-Curie. Nous avons 4 % pavillons sur la ville, le but c'est de les préserver.

Concernant la circulation du quartier Léo-Lagrange, elle renvoie aux questions de fixer des orientations dans le cadre de la commission extra-municipale sur les mobilités pour apaiser certaines rues qui deviennent des rues de transit. On a malheureusement un problème de civisme aussi. On a mis en place l'alternance des véhicules pour éviter cela rue Paul-Lafargue et avenue Gabriel-Péri.

